Déclarations de ministres

réponses positives à ces problèmes internationaux critiques. Cela peut se révéler particulièrement important au moment où nous commençons à nous préoccuper de notre propre situation démographique pour les années à venir.

Si notre taux actuel de natalité se maintient au-dessous du niveau de remplacement—et il n'y a aucune raison de penser le contraire—la population du Canada commmencera à diminuer peu après le tournant du siècle. Les chiffres nets actuels de l'immigration—c'est-à-dire le nombre des immigrants moins celui des émigrants—ne font que ralentir plutôt que stopper cette diminution imminente. Une politique à long terme de croissance modérée et contrôlée de l'immigration établie dans un avenir rapproché peut infléchir cette tendance. C'est une chose à laquelle nous devons songer.

La complexité et l'urgence croissantes de ce problème d'immigration et d'autres, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, soulignent bien l'importance du processus de consultation. J'ai donc l'espoir que nous trouvions au cours de l'année qui vient des moyens d'élargir et d'étendre ce processus, de nouvelles et meilleures façons de communiquer avec nos partenaires dans les provinces, les organismes non gouvernementaux, les milieux juridiques et universitaires, et avec les Canadiens eux-mêmes.

Il est devenu à la mode de ridiculiser et de rabaisser les déclarations du débat politique. Ce genre de critique ne les rend cependant pas moins valables, pas moins vraies. Je veux conclure la présentation de mon rapport en rappelant à tous les députés et à tous ceux qui peuvent être à l'écoute à quel point l'immigration est importante pour notre pays.

L'immigration est un des piliers fondamentaux sur lesquels le Canada a été fondé et sur lesquels il s'est développé depuis. Elle demeure une grande force dans la vie de tous les Canadiens. Les bienfaits accordés à l'immigrant et au réfugié, tant économiques que sociaux, peuvent se voir dans le genre de société que nous formons—dynamique et industrieuse, mais également compatissante et prévenante. Le respect—le respect mutuel, le respect pour les traditions que nous ne partageons peut-être pas, le respect pour le patrimoine que nous bâtissons ensemble, et le respect pour tout ce qui est canadien—voilà le cadeau de l'immigration.

L'intégrité de nos politiques est donc absolument essentielle. Nous avons établis des voies et des moyens qui doivent être respectés, car c'est grâce à eux que nous pourrons partager les possibilités et les avantages de la vie au Canada, et accueillir les immigrants avec une chaleur sans pareille ailleurs. Ce n'est jamais plus vrai que dans le cas de la réunion des familles et de l'accueil des réfugiés véritables.

• (1240)

Le rapport prévoit que les Canadiens partageront cette vision positive de l'immigration, qu'ils seront rassurés par les mesures prises par le gouvernement pour réaffirmer son importance et surtout que, comme nous, ils comprendront l'importance de l'immigration pour la vie canadienne.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le ministre peut se réjouir et être satisfait de présenter son rapport, mais son plaisir devra s'arrêter là, car quoi que fasse le gouvernement ces temps-ci, que ce soit dans le domaine commercial, les médicaments, l'environnement, les sciences et

la technologie, les pêches, les missiles de croisière, etc., il n'a plus de crédibilité, et il en va de même pour l'immigration. Nous estimons que, une fois de plus, le gouvernement trompe les Canadiens et je vais vous dire pourquoi, monsieur le Président.

Premièrement, le ministre a annoncé aujourd'hui que nous admettrons 135 000 immigrants au lieu de 125 000, alors qu'il y a quelques mois seulement le premier ministre (M. Mulroney) proclamait que le Canada devrait accepter 200 000 immigrants. Il y a quelques mois le secrétaire d'État du Canada (M. Crombie) disait 175 000. Aujourd'hui, le ministre dégonfle les chiffres du premier ministre. Qui croire?

Je vais vous donner un autre exemple. Nous savons que beaucoup de Canadiens sont anxieux de réunifier leur famille. L'an dernier, le ministre d'État à l'Immigration (M. Weiner) prévoyait un total de 105 000 à 115 000 personnes admises à ce titre. Il n'y en a eu que 86 000. Le ministre promet aujourd'hui 50 000 réunification familiales, alors qu'il sait très bien qu'il n'a pas les ressources, en argent et en personnel, nécessaires pour traiter un tel nombre de personnes. De plus, alors que l'an dernier il avait promis 45 000 réunifications, on n'a pu en faire que 35 000, soit 20 p. 100 de moins que prévu.

Un autre domaine où les promesses n'ont pas été tenues, c'est celui de l'immigration pour des raisons humanitaires. L'an dernier le ministre avait promis 5 000 à 8 000 entrées. Cette année il fait machine arrière et promet 3 000 à 6 000 personnes.

La déclaration du ministre manque également de crédibilité, car elle ne nous offre que des chiffres et ne prévoit absolument rien au chapitre des services accrus qu'il faudra mettre sur pied étant donné l'augmentation prévue du nombre des immigrants. Nous avons affaire à des personnes en chair et en os, je le rappelle au ministre. Dans sa déclaration, il ne dit pas un mot de l'adaptation des immigrés que nous accueillons en nombres croissants et des services dont ils ont besoin à leur arrivée. C'est honteux.

Pour qu'on les prenne au sérieux, le ministre et son gouvernement doivent s'employer à regagner la confiance générale. L'été dernier, des organismes confessionnels, des associations de bénévoles, des groupes minoritaires et des groupes d'aide aux réfugiés et aux immigrants ont vivement et à juste titre critiqué les programmes rétrogrades et peu avisés du gouvernement. Le projet de loi dont la Chambre a été saisie en août, vous vous en souvenez monsieur le Président, et qu'on nous avait présenté comme mesure d'urgence, n'a toujours pas été adopté.

Le député de York-Ouest (M. Marchi) et moi nous réjouissons des deux promesses qui nous ont été faites aujourd'hui. Les personnes sélectionnées aux fins de l'immigration au Canada ou qui sont parrainées par des membres de leur famille déjà au Canada pourront comprendre les fils et filles âgés de 21 ans ou plus, si ces enfants n'ont jamais été mariés. Nous sommes ravis de la promesse de modifier le système de présélection de l'immigration de façon à ce que les points supplémentares aux enfants mariés, et aux frères et soeurs passent de 10 à 15. Ces mesures découlent des recommandations formulées par le comité permanent et nous attendons de voir quand il y sera donné suite, si l'on en tient effectivement compte.